

# VEUREY **i**INFO

## VOROIZE



### SOMMAIRE

#### VIE MUNICIPALE

- p2 - Recensement
- p3 - Urbanisme : le PLUI
  - Intoxication au monoxyde de carbone
- p4 - Les bons plans TAG pour les fêtes

#### VIE ASSOCIATIVE

- P4 - Application jour de chasse
- P5 - Début d'année 2019 aux petits malins
  - Club de l'âge d'or
- P6 - EPGV, une association bien soutenue
- P7 - Atelier Parent-Enfant - Hyoshi Sports
  - Société musicale
- P8 - Comité d'animation

#### INFORMATIONS UTILES

P10

#### AGENDA

P10

#### MAIRIE DE VEUREY-VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

[mairieveureyvorozie@wanadoo.fr](mailto:mairieveureyvorozie@wanadoo.fr)

[www.veurey-voroize.fr](http://www.veurey-voroize.fr)



Directeur de la publication : Philippe Heraud  
Mise en page et impression : JD2 Tullins



**Le groupe ADIS de la Métropole « Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire », a tenu son assemblée générale à Veurey Voroize dans notre belle salle des mariages. Mais qui est ce groupe et pourquoi à Veurey ?**

Le groupe ADIS est le groupe politique le plus important de la majorité métropolitaine avec ses 29 membres et les 22 petites communes qu'il représente.

Un groupe qui rassemble toutes les composantes politiques de la droite à la gauche en passant par le centre, mais qui ne se positionne pas en fonction de cela mais par rapport à l'intérêt communal au sein de l'intercommunalité.

Cette diversité politique se retrouve aussi dans nos conseils municipaux où on ne demande pas à nos colistiers pour qui ils votent aux élections, mais comment ils vont s'investir dans la vie de leur commune.

Représentant la commune à la Metro j'ai souhaité adhérer à ce groupe avec l'accord de mes collègues élus, car il me semblait intéressant de laisser l'idéologie et le dogmatisme aux autres pour construire l'intercommunalité de demain, en étant garant de l'échelon communal.

A l'heure du bilan de la dernière ligne droite du mandat, le groupe ADIS a su participer avec tout son poids à la construction de la Métropole Grenobloise et aux transferts de nombreuses compétences, tout en veillant au juste équilibre entre petites communes, ville centre et grosses communes de la première couronne.

Il faut que cet esprit perdure le prochain mandat pour que les Maires de toutes les communes puissent se faire entendre, pour veiller au respect de l'échelon communal et pour conserver la proximité et l'intérêt de nos habitants.

Si, durant ce mandat on pourrait me reprocher d'être plus souvent à la Metro qu'à Veurey, c'est parce que mon mandat de Vice-Président nécessite pour bien faire les choses, un investissement pratiquement quotidien.

Nous l'avons bien compris au tout début du mandat, et la stratégie que nous avons mise en place : c'était le Maire à la Metro et les adjoints et conseillers délégués aux affaires courantes de la Mairie.

Il est très important pour notre commune de bien connaître les rouages de cette grande maison qu'est notre Metro, pour avoir les bonnes réponses à nos sollicitations.

Si cet édito semble bien sérieux, il faut bien avoir conscience du poids que prend l'intercommunalité à chaque mandat, par le transfert de plus en plus de compétences, et que l'avenir de nos petites communes, demain, dépendra de l'engagement de leurs Maires ou de leurs représentants dans la Métropole.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année et vous donne rendez-vous le 11 Janvier pour les avant derniers vœux du Maire et de l'équipe municipale.

En attendant je reste évidemment à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.

Guy JULLIEN

**Maire  
Vice Président de Grenoble  
Alpes Métropole en charge du  
Commerce de l'Artisanat et des PME**

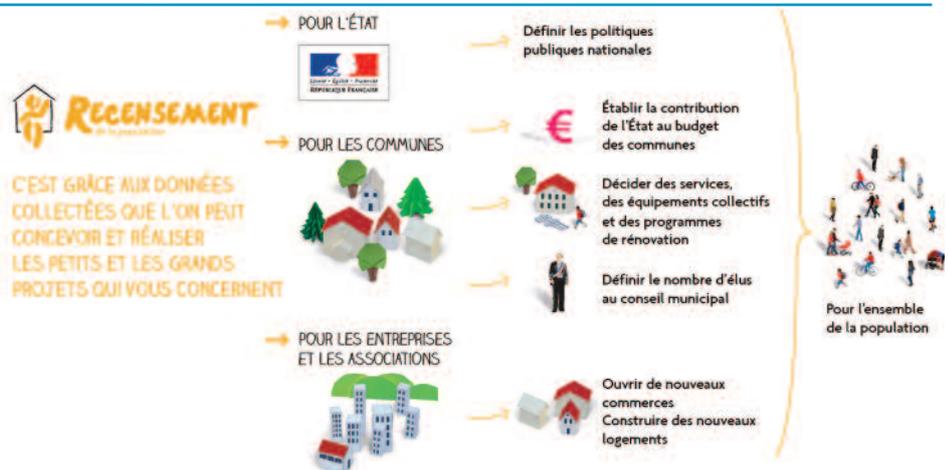
## RECENSEMENT

**Le recensement aura lieu sur notre commune du 17 janvier au 16 février 2019.**

Cette année, vous serez invités à remplir vos formulaires de recensement si possible par internet après le passage de l'agent recenseur. Ceux-ci sont au nombre de trois pour la commune ; il s'agit de Michel Gras, Paul Guéraud et Jean Yves Rigault. Ils passeront début janvier pour repérer leur tournée et mettre une information dans votre boîte aux lettres.

Merci de leur réserver un bon accueil !

### À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



## URBANISME : LE PLUI

### Un document d'urbanisme pour les 49 communes de la Métropole



Habiter, travailler, se déplacer... Par nos actions quotidiennes nous sommes tous concernés par le fonctionnement de notre territoire. Afin de coordonner ce fourmillement métropolitain, la Métropole grenobloise élabore un document : « le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » (PLUI). Ce PLU définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. Il remplacera d'ici fin 2019 les documents d'urbanisme communaux en vigueur aujourd'hui (POS et PLU).

### Trois ans d'élaboration et une nouvelle étape

Après trois ans de travail technique et politique le projet de PLUi a été arrêté par le conseil métropolitain le 28 septembre 2018 et le bilan de la concertation a été dressé. Ce bilan clos trois ans (2016-2018) d'une démarche de concertation riche, 37 réunions publiques, deux panels de citoyens tirés au sort, deux saisines du conseil de développement, cinq conférences débats grand public mais aussi Carticpe, outil cartographique en ligne qui a permis de collecter pas moins de 1695 contributions, 1648 commentaires et 19331 votes.

### Un projet de PLUi validé et soumis à avis

Une nouvelle phase dans l'élaboration du PLUI va maintenant débuter, celle du recueil des avis :

- des 49 conseils municipaux de la Métropole qui vont donner leur avis par délibération,
- des personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambres consulaires...),

### Puis à l'enquête publique

En 2019, l'association du public se poursuit avec l'enquête publique (avril-mai 2019). Chaque métropolitain.e pourra consulter le PLUI et les avis formulés :

- En papier : dans plusieurs lieux d'enquêtes répartis équitablement sur l'ensemble du territoire métropolitain ;
- En numérique : sur une plateforme dédiée.

Une commission de plusieurs commissaires-enquêteurs sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre à leurs questions en toute indépendance. Il sera possible de déposer sa contribution, sa réaction ou sa sollicitation :

- Par voie papier : sur des registres installés dans chaque lieu d'enquête;
- Par voie postale : en adressant un courrier ;
- Par internet : sur une plateforme dédiée ;
- ou bien directement auprès des commissaires enquêteurs.

À l'issue de cette phase de recueil des avis, le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis formulés, sera approuvé par le conseil métropolitain en décembre 2019. Retrouvez toutes les informations sur participation.lametro.fr ou sur le site internet de la métropole [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr) dans l'onglet service puis urbanisme.

## INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

**Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.** La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et à informer sur les règles de sécurité concernant le fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

### Les conseils

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, bra-sero, barbecue, etc.

### Les effets

Le monoxyde de carbone (CO) est un **gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant**. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz, issu de la combustion des matières organiques dans des conditions d'apport insuffisant en oxygène, ce qui empêche l'oxydation complète en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Le monoxyde de carbone provoque l'intoxication en se fixant sur les globules rouges (via la respiration et les poumons) et en empêchant ces globules de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme. **Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter.** Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.





## LES BONS PLANS TAG POUR LES FÊTES

### Pour vos loisirs aussi, TAG prend le relais !

Le réseau TAG propose 19 parkings-relais P+R, pour combiner astucieusement voiture et transports en commun. Accessibles tous les jours de 4h30 à 1h30, ils sont gratuits pour les voyageurs munis d'un ticket validé ou d'un abonnement TAG, d'un abonnement METROVELO CONSIGNE\*, d'un abonnement TRANSISERE ou d'un abonnement TER\*.

*\*Rendez-vous en agences de Mobilité pour obtenir un Sésame P+R gratuit sur votre carte OÛRA! Afin de vous permettre d'ouvrir automatiquement la barrière.*

Retrouvez la liste de l'ensemble des Parkings-Relais sur [tag.fr](http://tag.fr) et découvrez celui qui se trouve sur votre chemin !

Facilitez vos déplacements grâce aux tickets valables toute la journée !

### Offre spéciale Noël pour les Samedis 1, 8, 15 et 22/12

**1 sms = 1 ticket valable pour la journée au prix de 2,10€**  
**Pour l'obtenir, envoyez « 1H » au 93 123**

*\* Service disponible uniquement pour les clients Bouygues Télécom, SFR et Orange, hors forfaits pro ou offres commerciales particulières. Montant du titre prélevé sur la facture de l'opérateur mobile ou débité du compte prépayé mobile. Service disponible pour les opérateurs SFR, BOUYGUES et ORANGE.*

A savoir ! Le samedi 15 décembre, la TAG vous offre la possibilité de voyager gratuitement sur tout le réseau.

### Des trams et des bus en plus !

TAG renforce son réseau pendant toute la période des fêtes de fin d'année.

#### SAMEDIS 15 ET 22 DÉCEMBRE

Lignes A : un tram toutes les 5 à 7 minutes environ, de 7h00 à 19h00

Ligne B C E : un tram toutes les 7 minutes environ, de 13h00 à 19h00

Lignes D : un tram toutes les 15 minutes environ, de 6h00 à 21h00

Lignes C3 C4 : un bus toutes les 8 min environ, de 15h30 à 17h30

Lignes C2 : un bus toutes les 7 min environ, de 13h00 à 19h00

#### DIMANCHES 16 ET 23 DÉCEMBRE

Lignes A : un tram toutes les 8 à 12 minutes environ, de 9h00 à 19h00

Lignes B : un tram toutes les 8 minutes environ, de 13h à 19h00

Ligne C E : un tram toutes les 10 minutes environ, de 13h00 à 19h00

Lignes D : un tram toutes les 30 minutes environ, de 06h00 à 21h00

Lignes C2 : un bus toutes les 10 min environ, de 13h00 à 19h00

Lignes 12 : un bus toutes les 20 min environ, de 13h30 à 19h00 de Maisons Neuves à Verdun

Lignes 15 : un bus toutes les 20 min environ, de 11h00 à 18h20

#### LUNDI 31 DÉCEMBRE

Service continu pour le tramway !

## APPLICATION JOUR DE CHASSE

**Jour de Chasse Isère**

**SIMPLE. INTUITIVE. INDISPENSABLE.**

**APPLICATION 100% PRATIQUE**  
Une cartographie complète de l'Isère  
Un affichage des zones chassables par commune ou par date  
Informations et conseils pour les plus curieux(ses).

**APPLICATION 100% OPTIMISÉE POUR VOTRE BATTERIE**  
Une utilisation «hors-ligne» possible  
Une position GPS uniquement sur demande  
Pas de tâche de fond

**APPLICATION 100% GRATUITE**  
Sans inscription  
Sans achat ajouté  
Sans publicité

**APPLICATION OFFERTE PAR LES CHASSEURS DE L'ISÈRE**

**TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION**

**Jour de Chasse Isère**

Disponible sur **App Store** | Disponible sur **Google play**

**JOUR DE CHASSE EN ISÈRE, COMMENT ÇA MARCHE ?**

**VOUS ÊTES SUR LE TERRAIN ?**  
Lancez l'application puis repérez votre position grâce à la fonction «maps». Repérez ensuite les communes chassables autour de vous.

**VOUS SOUHAITEZ FAIRE HALTE AUX RELAIS CYNE ?**  
Découvrez toutes les cabanes qui vous ouvrent leurs portes gracieusement en naviguant dans cette application.

**VOUS PRÉPAREZ UNE SORTIE EN FAMILLE OU UNE RANDONNÉE ?**  
Lancez l'application puis renseignez la commune et la date qui vous intéressent. Repérez en un coup d'œil l'activité de chasse sur ce secteur.

**LORS D'UNE SORTIE, VOUS VOUS RETROUVEZ FACE À UNE ACTION DE CHASSE ?**  
Suivez les conseils de bonne conduite présents dans cette application.

**FINANCÉE PAR :**

La Région Auvergne Rhône Alpes | Fédération Française des Chasseurs de l'Isère | isère | Fédération Française de la Chasse

**AVEC LE SOUTIEN DE :**

Office National des Forêts | Mountain Bikers Foundation | FF Randonné Isère | Fédération Française de la Chasse

Conception TDCI - 19/17

## DEBUT D'ANNÉE 2019 AUX PETITS MALINS

### Les Petits Malins dans le cadre de leurs activités proposent :

- **L'accueil de loisirs des vacances pour les enfants de 3 à 11 ans** ouvrira ses portes du 2 au 4 Janvier 2019 de 8h à 18h. Attention de bien anticiper vos inscriptions, il faut les faire avant le lundi 17 décembre 2018 17h. Le programme est consultable sur notre site et sur notre page Facebook. (Voir ci-dessous)

- **Le stage de ski** sur la première semaine des vacances d'Hiver (du 18 au 22 février 2019). Pas de niveau requis. Mais minimum 5 ans et niveau scolaire grande section maternelle. Attention aux permanences d'inscriptions début janvier. Les places sont limitées.

Retrouver tous nos infos sur [www.lespetitsmalins.fr](http://www.lespetitsmalins.fr) [www.facebook.com/LESPETITSMALINS38](https://www.facebook.com/LESPETITSMALINS38)

## CLUB DE L'AGE D'OR

### Rejoignez-nous au sein du club pour des balades, des sorties d'une journée, des voyages hors de nos frontières et toutes sortes de manifestations et d'activités tout au long de l'année.

Les inscriptions se feront le jour de l'assemblée générale le 19 janvier 2019 à la salle des fêtes de Veurey-Voroize, montant de la cotisation 35€. L'assemblée générale sera suivie d'un repas et d'un après-midi dansant.

**Pour vous inscrire au repas**, merci de nous faire parvenir avant le 4 janvier 2019 votre chèque de 35€ à l'ordre de : Club de l'AGE D'OR en précisant votre Nom, Prénom, Adresse, Ville, Code postal.

Envoyer à :

à Alain Lévis, 18 route de Montaud 38113 Veurey-Voroize  
ou Kircher Jean-Pierre, 18 Les Cordées 38113 Veurey-Voroize  
Renseignements Tél.04 76 53 86 74 – 06 70 89 61 54.

Pascale et Jean Yves organisent un cours informatique le samedi 5 janvier 2019 de 9h à 10h30 au deuxième étage de l'espace Michel Brunel.

### Thème de la séance : comment se faire recenser par internet ?

Recensement à Veurey du 17 janvier au 16 février 2019



## EPGV, UNE ASSOCIATION BIEN SOUTENUE



**45 participants (27 présents et 18 procurations) lors de l'assemblée générale du 28 novembre dernier. Un bel encouragement pour notre association qui compte cette année 74 adhérents. Nous remercions les élus qui sont venus et les personnes excusées.**

L'année 2017-2018 a été une année exceptionnelle avec 90 adhérents, dont 70% de Veurois, répartis en 9 cours. Le stage d'octobre organisé par Delphine sur le thème du renforcement du dos a été un succès avec 35 participants sur 3 soirées (swiss-ball, gym rouleau et hatha yoga). Un nouveau cours de body Art a été mis en place le mercredi soir à 19h30, à la suite du stage de Chantal de mars 2018, qui avait été aussi très bien suivi. Ces initiatives semblent être bien appréciées.

Nous avons un gros noyau de fidèles qui apprécient le travail de Chantal et Delphine et qui sont attachés à leur association. Le nombre de participants à l'AG en est une preuve.

Malgré tout, nous avons du mal à boucler notre budget cette année et à remplir nos cours. Nous avons porté au débat de la soirée la question du rassemblement en 1 seul de 2 cours de Pilates de journée trop peu fréquentés, ce qui aurait pour conséquence de supprimer un créneau, celui du mardi ou celui du jeudi à 17h, et de pénaliser les pratiquants déjà inscrits. Et ce, alors qu'un cours de Pilates assuré par Chantal à Voreppe se ferme faute de partici-

pants (Chan-tal leur a proposé de nous rejoindre) et que 15 personnes attendent l'ouverture d'un créneau en journée à Sassenage, toujours avec Chantal. On le voit, le potentiel des personnes intéressées par du Pilates en journée existe bel et bien, si on veut bien regarder au-delà de notre com-mune... ; or à Veurey, nous avons la chance d'avoir une salle de sport à disposition et une prof disponible et compétente.

Convaincus que nous pouvons, via une communication renforcée et bien ciblée, et des tarifs adaptés, faire venir les quelques adhérents qui pourront nous permettre de rentabiliser ces séances, nous avons opté pour conserver l'ensemble de nos cours jusqu'en juin en sollicitant la mairie pour une subvention. Cela fait 2 ans que nous n'en avons pas demandé. Bien entendu, il ne s'agit pas de niveler nos tarifs par le bas pour faire venir du monde. Nous savons que la qualité des prestations de notre association tient au fait que nous avons des groupes de 8 à 18 personnes pas plus et que nous ne cherchons pas faire du chiffre. Nous sollicitons tous les membres de l'association pour lui donner de la visibilité et diffuser l'info qu'il reste des places.

Le cours de gym douce proposé par Delphine en début d'année n'a pas démarré faute de participants. Cependant, nous avons 2 autres projets dans les tuyaux pour 2019 : un stage de body Art en mode deepwork en avril (ne me demandez pas ce que c'est, mais venez découvrir vous-même...) qui serait animé par Chantal et Claire, une adhérente passionnée de Sassenage, et une conférence sur le sport et la santé avec des témoignages de patients-pratiquants et de professionnels de santé et de sport que nous tentons de mettre sur pied pour le printemps.

Nous vous ferons passer les infos dans les prochains bulletins. Merci et bonne fêtes de fin d'année à tous ! Attention aux excès de chocolat !

Sportivement.

Sabine Boubel, présidente EPGV.

### EPGV - Association de gym volontaire - année 2018-2019.

**Il reste des places disponibles, en particulier les mardis et jeudis en pilates. Le tarif s'adapte au prorata du nombre de mois de pratique. Tarif pour 6 mois, à partir de janvier 2019 : gym douce 58€ • gym 72€ • Pilates ou bodyArt 95€**

Les séances sont accessibles à tous, quel que soit son niveau de forme physique. Il vous sera demandé un certificat médical pour la pratique sportive. Il est possible d'essayer une séance gratuitement.

#### Renseignements :

Sabine Boubel 06.70.52.13.61 / sabine.boubel@wanadoo.fr

Fiona Hemming 06 30 90 23 95 / fionajhemming@gmail.com



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin		<b>Gym</b> 9h00 - 10h15 Delphine			<b>Gym</b> 8h30 - 9h45 Chantal
Après-midi		<b>Pilates débutants</b> 17h45 - 18h45 Chantal	<b>Gym douce</b> 16h45 - 17h45 Chantal	<b>Pilates débutants</b> 17h - 18h Chantal	
Soirée	<b>Gym</b> 18h30 - 19h45 Chantal		<b>Pilates</b> 18h15 - 19h15 Chantal		
Soirée	<b>Pilates</b> 20h00 - 21h00 Chantal		<b>bodyART</b> 19h30 - 20h30 Chantal		

## ATELIER PARENT-ENFANT – HYOSHI SPORTS



## blub qu'est-ce que c'est ?

"C'est ma façon de travailler en rythme, en voix, en mouvement ... avec des petits et des grands; beaucoup de plaisir et de partage !!! Venez découvrir et voir par vous-même !"

Gaëlle Revenu

- **Quand ?** 1 samedi par mois à 10h00 à la salle des fêtes, espace judo
- **Pour qui ?** 1 enfant (depuis l'âge de la marche jusqu'à 5 ans) et 1 adulte (de 20 à 125 ans!)
- **Combien ?** 18€ par couple (15€ pour les adhérents de Hyoshi Sports)

**Date des ateliers en 2019 :**

**12 janvier / 2 février / 9 mars / 6 avril / 4 mai / 15 juin / 6 juillet**

Renseignements et réservations auprès de Gaëlle au :  
06 63 85 93 07

**Témoignages des premiers ateliers :**

"Le mot atelier est bien choisi... rien à voir avec un cours de danse « classique » et la rigueur qu'il impose. Avec des sons, des chansons, des objets (parfois insolites) à mettre en musique ou en mouvement, nos enfants sont amenés à explorer leur corps et leur environnement. C'est un espace de liberté qui est proposé aux enfants et à nous parents qui les accompagnons avec à chaque fois un fil conducteur que l'on retrouve tout au long de l'atelier. Et c'est aussi un vrai moment de détente et de douceur que je prends plaisir à partager avec ma fille"

**Soizic maman de Djulia 16 mois**

"Ce que j'apprécie le plus dans les ateliers de Gaëlle c'est qu'elle s'adapte toujours aux participants... et à nos envies ! Pour mon fils qui a des besoins particuliers, c'est d'une grande richesse... C'est un temps de plaisir partagé autour du mouvement, de la musique et d'objets détournés... A découvrir absolument !"

**Audrey, maman de César 4 ans**

## SOCIETE MUSICALE

**Ouverture des inscriptions pour la soirée Carltons du 2 février à la salle des fêtes de Veurey.**

Limité à 200 places

Soirée années 60 avec les Carlton's.

Amis Nucérétains, Veurois et de l'ensemble du Grésivaudan, la Société Musicale de Veurey Voroize a le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle soirée dansante. Une nouvelle date, un nouveau traiteur, une nouvelle carte des vins... mais toujours la même équipe motivée pour que la soirée soit une réussite. Mais le plus important, c'est bien sûr nos 5 garçons dans le vent, les Carlton's. Comme tous les ans ils viennent avec leurs chansons, leur enthousiasme et leur talent. Et à eux seuls, ils contribuent au réchauffement de la planète. Ou au moins, à défaut, ils vont chauffer la salle, ça c'est sûr.

**Au menu :**

Entrée : Salade Jean Louis

Plat principal : Poulet Basquaise

Fromage et dessert

Apéritif et café offerts

(Préparé par Chez Jean-Louis, Traiteur)

Réservation et informations au 06 45 58 86 99

ou [ste.musicale.veurey@gmail.com](mailto:ste.musicale.veurey@gmail.com)

ou sur notre site internet : <http://music.veurey.free.fr/>

(Sous réserve de places disponibles)

**Retenez aussi nos prochaines dates :**

Le concert de Noël de la chorale Sarabande **mercredi 19 décembre** à 20h, à l'église Saint-Jean à Grenoble.

Concert Astor Piazzola organisé par Clément Deroin et le quatuor Liberquartet, avec la participation des élèves de l'école de musique, **Samedi 16 mars** à la salle Poly'sons de Noyarey.

Et le **23 mars et le 8 juin** à la salle des fêtes, deux concerts donnés par les élèves de l'école de musique, avec participation de l'orchestre Gliss&do, l'orchestre de guitare et la chorale Sarabande.



## INFORMATIONS UTILES

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

### Cabinet médical :

#### • Médecins généralistes :

Dr. PARMENTIER Christophe et  
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• Kinésithérapie : Marie José MICHAL  
04.76.53.94.26

• Podologue : Pierre-Olivier FORTOUL :  
04.76.43.88.09

#### • Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /  
06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

#### • Psychologues :

- Cécilie RONDAN :  
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :  
06.62.12.46.18

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :  
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :  
18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone  
portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour  
les personnes ayant du mal à entendre  
ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :  
Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :  
ccasveureyvorize@orange.fr

### ETAT CIVIL :

#### NAISSANCES :

- DE FARIA CARRIERE Mila  
née le 28 Mai 2018  
à SAINT MARTIN D'HERES

- DELOR Dany  
né le 27 Octobre 2018  
à LA TRONCHE

Merci aux contributeurs (trices) de déposer  
articles et photos exclusivement, via le  
site internet dans l'onglet partager se  
trouvant en haut de la page d'accueil,  
soit par la boîte mail suivante :  
touratou@gmail.com.

#### Prochaine date maxi de dépôt des fichiers VENDREDI 28 DECEMBRE.

N'attendez pas le prochain Mag Info  
pour vous tenir informé des dernières  
actus du village, consultez le site internet  
et la page Facebook de la mairie ou  
bien l'application pour smartphone  
"PanneauPocket" en téléchargement  
sur Google Play.